

Profits et Pertes 2021

Charges (-)	Tous les chiffres sont en CHF	N° Ref.	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Fonctionnement administratif					
<i>Salaires et charges</i>					
Coût global coordinateur (salaire + charges)		1101	121 131,50 CHF	130 000 CHF	144 321,10 CHF
Fonctionnement, frais et charges diverses		1102	3 333,86 CHF	4 800 CHF	3 858,00 CHF
<i>Locaux</i>					
Place de travail dans les bureaux de l'ARVr		1103	2 400,00 CHF	2 400 CHF	2 400,00 CHF
<i>Communication</i>					
Site internet hébergement et maintenance		1104	770,10 CHF	1 000 CHF	743,15 CHF
Refonte du site internet de l'association Agglo Valais central		1105	26 628,90 CHF	25 000 CHF	- CHF
Marketing lié à l'association Agglo Valais central		1106	5 088,50 CHF	15 000 CHF	2 346,45 CHF
<i>Séance et administration</i>					
Frais d'organisation des séances officielles		1107	853,85 CHF	2 000 CHF	2 488,00 CHF
Rémunération du comité de direction		1108	9 000,00 CHF	10 200 CHF	10 200,00 CHF
Contrôle des comptes		1109	602,35 CHF	3 000 CHF	1 151,20 CHF
<i>Logistique</i>					
Bureautique et matériel divers		1110	- CHF	1 000 CHF	- CHF
Total charges fonctionnement administratif		1100	169 809,06 CHF	194 400 CHF	167 507,90 CHF
Transports publics					
<i>Gouvernance unifiée des transports publics</i>					
Mandat Grasset pour l'accompagnement de la mise en œuvre		1201	21 417,80 CHF	26 700 CHF	- CHF
Mandat Heig-VD et Grasset pour l'établissement d'un contrat type Agglo		1202	7 087,25 CHF	10 000 CHF	- CHF
<i>Tarifification unifiée des transports publics</i>					
Mandat d'accompagnement de la mise en œuvre		1203	9 534,00 CHF	70 000 CHF	69 630,85 CHF
<i>Développement des transports publics</i>					
Etudes liées au développement de l'offre de TP		1204	44 695,50 CHF	40 000 CHF	1 184,70 CHF
<i>Communication sur le réseau</i>					
Communication sur le réseau TP au niveau de l'Agglo		1205	16 478,10 CHF	25 000 CHF	15 323,10 CHF
Total charges développement des transports publics		1200	99 212,65 CHF	171 700 CHF	86 138,65 CHF
Mobilités douces					
<i>Réseau de vélos en libre-service</i>					
Appel d'offres pour un réseau de VLS unifié au niveau de l'Agglo		1301	45 443,40 CHF	50 000 CHF	- CHF
<i>Etudes supracommunales de mobilités douces</i>					
Liaison cyclable entre Sierre et Salquenen (refacturé aux communes)		1302	33 072,55 CHF	20 000 CHF	- CHF
Plan sectoriel mobilité douce du coteau nord (refacturé aux communes)		1303	40 569,55 CHF	30 000 CHF	- CHF
Total charges développement de la mobilité douce		1300	119 085,50 CHF	100 000 CHF	0 CHF
Développement territorial					
<i>Elaboration du Plan Directeur intercommunal</i>					
Elaboration du Plan Directeur intercommunal (PDI)		1401	91 113,04 CHF	175 000 CHF	17 552,90 CHF
Frais liés aux ateliers et présentations publiques (impressions, etc.)		1402	436,00 CHF	10 000 CHF	- CHF
<i>Suivi des mesures des PA2 et PA3</i>					
Etude pour le suivi des mesures urbanisme et paysage		1403	20 996,20 CHF	30 000 CHF	- CHF
Total charges développement territorial		1400	112 545,24 CHF	215 000 CHF	17 552,90 CHF
Total des charges		1000	500 652,45 CHF	681 100 CHF	271 199,45 CHF

Profits et Pertes 2021

Produits (+)	Tous les chiffres sont en CHF	N° Ref.	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
Produits					
<i>Produits d'exploitation</i>					
Contributions annuelles des communes (3CHF/hab)		2001	312 468,00 CHF	315 000 CHF	314 928,00 CHF
AggloSion : compensation pour le suivi administratif des mesures		2002	12 184,00 CHF	10 000 CHF	- CHF
<i>Produits de projet</i>					
SDT : participation aux frais d'études du PDI (45% des frais d'étude)		2003	- CHF	78 750 CHF	- CHF
Canton et communes : participation éventuelle aux frais d'études		2004	24 404,90 CHF	- CHF	- CHF
Liaison cyclable entre Sierre et Salquenen (refacturé aux communes)		2005	33 072,60 CHF	20 000 CHF	- CHF
Plan sectoriel mobilité douce du coteau nord (refacturé aux communes)		2006	40 569,55 CHF	30 000 CHF	- CHF
Total des produits		2000	422 699,05 CHF	453 750 CHF	314 928,00 CHF

Résultat de l'exercice 2021	-77 953,40 CHF
-----------------------------	----------------

Trésorerie au 31.12.2021	141 861,45 CHF
--------------------------	----------------

Commentaires sur les variations notables entre les comptes et les budgets 2021 (+ / - 5'000 CHF)

Charges

N° réf. 1101 – Coût global coordinateur (salaire + charges) : **-8'868.50 CHF**

Les heures passées par le coordinateur de l'Agglo Valais central sur le projet de Plan Directeur intercommunal sont prises en charge par l'Antenne Région Valais romand (ARVr), dans le cadre de sa stratégie liée à la planification territoriale.

N° réf. 1106 – Marketing lié à l'association Agglo Valais central : **- 9'911.50 CHF**

L'organisation d'évènements en lien avec la promotion de notre association a été rendu difficile par la crise sanitaire du Covid-19. Les charges de 2021 comprennent donc essentiellement la rédaction du rapport d'activités de l'association Agglo Valais central.

N° réf. 1201 – Mandat Grasset pour l'accompagnement de la mise en œuvre : **- 5'5282.20 CHF**

L'étude relative à la mise en œuvre d'une gouvernance unifiée des transports publics au sein de l'Agglo Valais central s'est terminée en 2021. Le montant final s'est avéré être inférieur à l'offre transmise par le bureau Grasset.

N° réf. 1203 – Mandat d'accompagnement de la mise en œuvre de la tarification : **- 60'466.00 CHF**

À la suite de la consultation des principales entreprises de transport public (CFF et CarPostal) et des différents commanditaires de l'offre (Canton et Confédération), il s'est avéré que la solution proposée pour l'unification de la tarification des au niveau de l'Agglo Valais central (communauté tarifaire) ne satisfaisait pas ces différents acteurs et qu'une réadaptation du projet était souhaitée de leur part. Le budget alloué pour la mise en œuvre de cette nouvelle tarification n'a donc pas été utilisé en 2021.

N° réf. 1205 – Communication sur le réseau TP au niveau de l'Agglo : **- 8'521.90 CHF**

Le changement d'horaire de décembre 2021 a été marqué par un développement important des cadences sur le réseau TRV (ligne Sion – Martigny, ligne Sion – Haute-Nendaz, ligne Sion – Ayent – Anzère et ligne Sion – Ayent – Crans), alors que seules des modifications mineures ont été apportées sur les réseaux urbains de Sion et de Sierre. Les investissements liés à la communication du nouvel horaire ont donc été inférieurs à ceux budgétisés.

N° réf. 1302 – Liaison cyclable entre Sierre et Salquenen : **+ 13'072.55 CHF**

N° réf. 1303 – Plan sectoriel mobilité douce du coteau nord : **+ 10'569.55 CHF**

En 2021, l'Agglo Valais central a joué le rôle de chef de projet pour plusieurs études en lien avec la mobilité douce, dans le cadre de la réalisation de mesures infrastructurelles des PA2 et PA3. Pour le budget 2021, le coût de ces études avait été estimé avant réception des offres formelles de la part des bureaux mandataires, raison pour laquelle des différences significatives se retrouvent entre les comptes et les budgets. Ces études sont entièrement refacturées aux partenaires concernés (cf. n°réf. 2005 et 2006).

N° réf. 1401 – Élaboration du Plan Directeur intercommunal (PDi) : **- 83'886.96 CHF**

N° réf 1402 – Frais liés aux ateliers et présentations publiques : **- 9'564.00 CHF**

Le 90% du budget relatif au projet de Plan Directeur intercommunal avait été alloué en 2021. Or, le temps nécessaire à la récolte des différentes données de base (PU communaux), ainsi que les difficultés liées à l'organisation d'ateliers en présentiel ont repoussé, à l'automne 2021, les principaux travaux en lien avec ce projet.

N° réf. 1403 – Étude pour le suivi des mesures urbanisme et paysage : - 9'003.80 CHF

Cette problématique a, en partie, été reprise par l'ARVr dans le cadre du développement de l'outil SMARTER relatif au suivi des mesures retenues dans les projets d'agglomération de 2^e et 3^e génération. Une partie du budget alloué par l'Agglo Valais central n'a donc pas été utilisée.

Produits

N° réf. 2003 – SDT : participation aux frais d'étude du PDi : - 78'750.00 CHF

Le service du développement territorial (SDT) soutient financièrement l'Agglo Valais central dans la réalisation du projet de Plan Directeur intercommunal. Un montant estimatif de CHF 78'750.- avait été budgétisé en 2021. À la suite d'une demande formelle adressée au SDT en 2020, une participation à hauteur de CHF 97'420.- a finalement été approuvée. Cette subvention sera versée en 2022.

N° réf. 2004 – Canton et communes : participation éventuelle aux frais d'étude : + 24'404.90 CHF

De nombreux projets réalisés en 2021 ont été menés conjointement avec les communes de notre association, ainsi que les différents services cantonaux (SDM, SDT, etc.). Aucune participation financière de leur part n'avait été budgétisée en 2021. Finalement, le SDM a soutenu, à hauteur de CHF 13'408.65.-, l'Agglo Valais central sur l'étude en lien avec le développement de l'offre en transports publics et les communes de Nendaz, Sion, Conthey, Vétroz et Ardon ont financé, à hauteur de CHF 10'996.25.-, une étude pilotée par l'Agglo Valais central et relative au développement d'une zone intercommunale de sport, détente et loisirs.

N° réf. 2005 – Liaison cyclable entre Sierre et Salquenen : + 13'072.55 CHF

N° réf. 2006 – Plan sectoriel mobilité douce du coteau nord : + 10'569.55 CHF

En référence aux n°1302 et 1303, le coût des études avait été estimé, dans le cadre du budget 2021, avant réception des offres formelles par les bureaux mandataires. Ces études sont entièrement refacturées aux partenaires concernés (Canton, Communes et District).